



EAU «RYTHME» DE LA NATURE



# LE CACARDEUR

*ÉDITION AOÛT 2025*

MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

# Table des matières



Mot du maire	3
Rapport du maire	6
Prochaine réunion du Conseil	8
Taxes municipales	8
Services des loisirs	9
Connaissez-vous	14
Centre intégré de santé & de services sociaux	14
Service urbanisme	16
Travaux publics	19
Annonce	20
Jeux	24
Matières résiduelles	25
Table des marées	26
Solutions jeux	27
Coordonnées	27
Mosaïque	28

**Notez que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)**





## Chers Outardéennes, Outardéens

Nous sommes fiers d'annoncer que Pointe-aux-Outardes est la seule municipalité de la Manicouagan, à l'exception de la MRC, à avoir déposé ses états financiers auprès du MAMH dans les délais prescrits, soit le 30 juin.

Vous trouverez dans les pages suivantes le rapport du maire, qui présente un léger bénéfice. J'en profite pour remercier tous les membres du conseil pour leur intérêt constant et leurs questionnements pertinents dans les différents dossiers. Félicitations également à notre directrice générale et greffière-trésorière, madame Hovington, pour la ponctualité des rapports, la saine gestion et la clarté des informations transmises, permettant ainsi aux vérificateurs de clore l'exercice financier dans les délais.

### **TRANSPORT : UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE**

Les MRC et les villes de la Côte-Nord unissent leurs voix pour faire pression sur le gouvernement du Québec afin qu'une entente soit conclue avec les employés de la STQ. Les élus locaux demandent que la traverse soit reconnue comme service essentiel et réclament des solutions concrètes pour en minimiser les impacts. Déjà, plusieurs annulations de visiteurs ont été constatées, nuisant à nos attraits touristiques, sans oublier les citoyens de la Côte-Nord qui se retrouvent enclavés durant la période estivale, un moment propice aux vacances en famille à l'extérieur de la région.

### **CIRCULATION SUR NOTRE TERRITOIRE**

La circulation a été quelque peu ralentie sur le chemin Principal et la route 138 ces dernières semaines. Cela nous rappelle l'importance de notre rythme de vie paisible et nous permet d'avoir une pensée pour ceux qui vivent quotidiennement ce type de congestion dans les grandes villes.

## **SAISON DES PETITS FRUITS ET MARCHÉ PUBLIC**

La saison des petits fruits s'annonce excellente ! Encourageons l'auto-cueillette et j'en profite pour inviter nos producteurs et artisans locaux à utiliser gratuitement les installations du Marché public au Portail d'entrée afin de faire connaître et distribuer leurs produits.

Un plan de dynamisation du site est également en préparation pour la saison 2026.

## **CAMP DE JOUR : MERCI À L'ÉQUIPE!**

Déjà la rentrée scolaire prévue pour le 27 août approche... Un immense merci à nos cinq animatrices et à leur coordinatrice pour avoir divertit et encadré nos enfants durant l'été.

Cette année, une animatrice était spécialement dédiée aux enfants nécessitant une attention particulière — une initiative saluée par plusieurs parents.

## **ASSEMBLÉE MENSUELLE DU CONSEIL**

Le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes a siégé pour le dépôt des états financiers le 26 juin 2025, en séance spéciale le 7 juillet à 19 h, suivie de la séance ordinaire à 19 h 30 dans la salle du Conseil.

## **POINTS SAILLANTS :**

- Contrat accordé à Groupe Colas Québec inc. pour les travaux de réfection du chemin de la Baie-Saint-Ludger, selon l'appel d'offres no 2025-03 (532960302302), pour un montant de 445 376,36 \$ taxes incluses.
- Mandat confié à la FQM pour la surveillance des travaux, au montant de 24 375 \$ plus taxes.

*Note : Les frais d'ingénierie et professionnels ont été accordés lors de résolutions antérieures.*

- Remplacement des pompes du système d'égout de la rue David, effectué par Plomberie Chauffage O'Max inc., pour un montant de 5 690,59 \$ taxes incluses.
- À la suite de l'incendie de la toilette écologique du Portail d'entrée, autorisation a été donnée à Sani-Manic Côte-Nord inc. pour la location d'une toilette chimique avec urinoir (incluant un entretien hebdomadaire), pour la période du 11 juillet au 26 septembre 2025, au coût de 3 190,56 \$ taxes incluses.
- Monsieur Normand Bissonnette est nommé maire suppléant pour la période du 8 juillet au 8 septembre 2025.

Le procès-verbal complet, incluant toutes les résolutions adoptées, sera disponible le mois prochain sur le site web de la municipalité : [www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

Bonne saison estivale à toutes et à tous! Profitons de ce bel été pour tisser des liens avec nos concitoyens et développer des relations harmonieuses.



**Julien Normand,**  
**maire de notre magnifique municipalité**

# Rapport du maire

## Faits saillants rapport financier 2024

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici quelques données sur les états financiers de votre municipalité.

Le budget 2024 a été utilisé :

1. À l'administration générale de votre municipalité ;
2. À la bonne marche des différents services que vous utilisez ou qui sont à votre disposition ;
3. Aux différents travaux d'aménagement et d'amélioration qui se sont poursuivis selon les prévisions budgétaires.

Les états financiers, pour l'année terminée au 31 décembre 2024, révélaient des revenus de **2 126 808\$** et des dépenses de **2 075 870\$**, augmentant le surplus de **84 175\$**, portant ainsi le surplus accumulé à **809 554\$**. La dette à long terme s'élevait à **238 522\$** et les actifs immobilisés à **18 164 862\$**. Les immobilisations ont été subventionnées en partie par les gouvernements et le surplus accumulé.

Fait à noter, que nous aurons plusieurs projets urgents d'infrastructure à financer en 2025-2026 qui feront diminuer une grande partie du surplus accumulé (règlements d'emprunts, bâtiment de la Station de pompage du secteur de la Pointe, resurfaçage d'une partie de la rue Baie Saint-Ludger)

Le rapport financier a été déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à la fin juin 2025 conformément à la Loi.

# Rapport du maire

## Faits saillants rapport financier 2024 (suite)

### Rémunération et allocation de dépenses des élus

Suivant les dispositions de la Loi sur le traitement des élus, le maire doit faire mention dans son rapport des éléments suivants :

Maire :	<b>13 506.96 \$</b>	à titre de rémunération
	<b>6 753.48 \$</b>	à titre d'allocation
Conseiller :	<b>3 859.08 \$</b>	à titre de rémunération
	<b>1 929.48 \$</b>	à titre d'allocation
Maire suppléant	<b>3 859.08 \$</b>	à titre de rémunération
	<b>1 929.48 \$</b>	à titre d'allocation
		(chaque élu à tour de rôle)

Le Conseil municipal entend poursuivre les démarches et exercer les pressions nécessaires afin que se concrétisent les dossiers importants. Le plan triennal 2025-2027 indique les sujets à prioriser.

Le Conseil municipal remercie tout le personnel permanent, occasionnel et bénévole qui contribue au bien-être et au développement de la communauté.

Pointe-aux-Outardes, le 7 juillet 2025



**Julien Normand,**  
**maire de notre magnifique municipalité**

# RÉUNION DU CONSEIL

**Lundi, le 11 août 2025 à 19 h 30**

En salle du Conseil au 471, chemin Principal



## TAXES MUNICIPALES

Le 3e versement est pour le 20 septembre prochain.



## CAMP DE JOUR 2025

L'été bat son plein, même si nous sommes déjà en mode préparation de l'automne. Le camp de jour en est presque à sa fin, encore deux (2) semaines d'activités à venir pour nos jeunes.

La municipalité désire remercier toutes les familles pour leur participation, en aussi grand nombre, au Camp de jour de cette année.

Merci également à l'équipe d'animateur(e)s :

***Fraisinette, Gribouille, Fruitopia, Cheetos, Bonbon et Papillon***

qui ont su divertir les jeunes durant les sept (7) semaines de camp et merci de leur travail remarquable.

VOICI QUELQUES PHOTOS DES SEMAINES PASSÉES EN JUILLET :

# Visite de la Ferme Desrochers



## Pièce de théâtre par Espace K



## Activité





# Marché **PUBLIC**

## **HORAIRE 2025**

Tous les vendredis, samedis et/ou dimanches du 20 juin au 7 septembre 2025 entre 10 h 00 et 16 h 00 pour les représentants, les producteurs, les artisans et les organismes régionaux de la Manicouagan.

## **TARIFICATION**

**GRATUIT- 3 kiosques de disponibles.**

\*Documents à fournir lors de la signature du contrat, votre copie du permis du MAPAQ exigé.

Pour plus amples informations, communiquez nous au 418 567-2203 poste 0 ou venez nous voir à la réception du bureau municipal.



# INVITATION

Réunion du Cercle des Fermières de Pointe-aux-Outardes  
(CFPAO)

Toutes les personnes intéressées à découvrir les activités 2025-2026 du CFPAO seront les bienvenues.

**Date :** Mercredi 20 août 2025, à 18 h 30

**Lieu :** Au sous-sol de l'Édifice Serge-Bouchard  
471 chemin Principal (à l'arrière)

- Programmation 2025-2026
- Cours de tissage
- Choix des pièces à tisser
- Journées d'activités spéciales



*\*Vous devez être présentes pour vous inscrire sur la liste des projets offerts aux différents métiers à tisser.*

---



# CERCLE DES FERMIERÈRES

## POINTE-AUX-OUTARDES

### Campagne de financement - Vente de sous-marin

Effectuez votre réservation de sous-marin au coût de 6 \$  
chacun, à compter du 27 août jusqu'au  
17 septembre 2025, en communiquant avec :

Mme Denise Malouin au 418 297-3753

Mme Verna Jean au 418 293-7058

Mme Francine Ross au 418-567-4630

ou toutes les autres fermières.

Faites vite et merci pour votre soutien !  
Les sous-marins seront fait le 20 septembre 2025



6 \$

# CONNAISSEZ-VOUS ?



Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

- Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
- Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
- Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante :

[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.

## CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

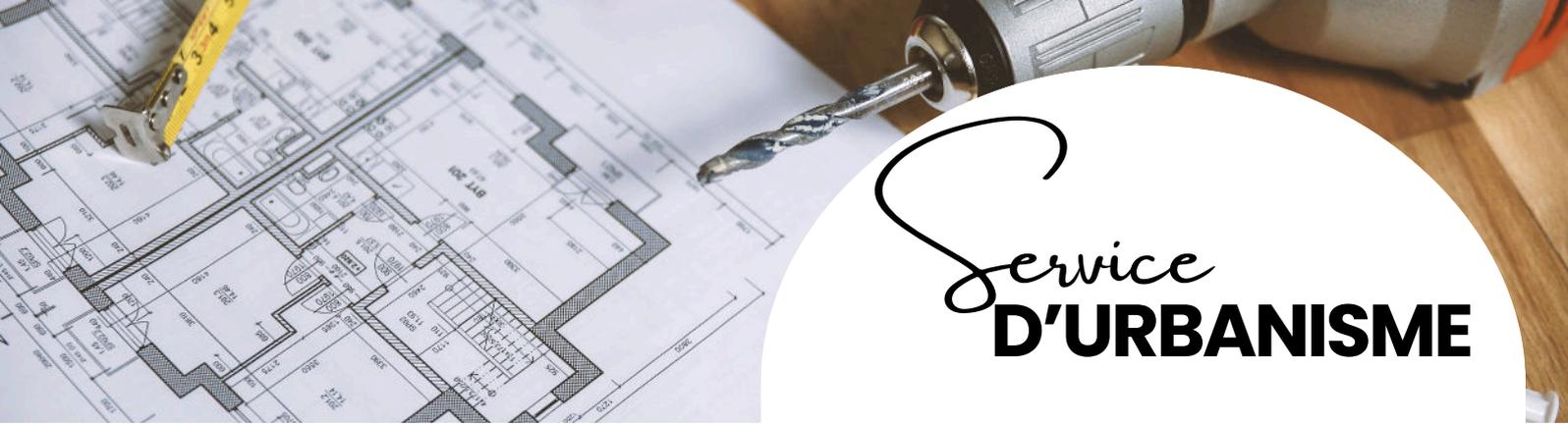
### PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro 418-567-2274 (poste 0) et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.



#### **Horaire du service :**

Bureau municipal situé au  
471, chemin Principal  
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30



# Service **D'URBANISME**

## **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.



# Travaux PUBLICS

## LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



## BACS BLEU ET BRUN ENDOMMAGÉS

Les bacs bleu et brun servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles. Dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.



## SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez S.V.P. en aviser la municipalité par téléphone au 418 567-2203 poste 1 lors de nos heures d'ouvertures ou poste 8 les soirs et les fins de semaines..



## BACS DE COMPOST, D'ORDURES ET DE RECYCLAGE

Les bacs roulants doivent être placés à la limite de votre propriété, de manière à ne pas empiéter sur la voie publique, incluant l'accotement, et ce, la veille du jour prévu de la collecte.



## LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

Prendre note que les abris d'hiver ainsi que leur structure et les clôtures à neige devront être démantelés. Car leur utilisation est permise du 15 octobre au 30 avril.



## HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1er juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, soit :  
entre 18 h 00 et 22 h 00 :



SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
<b>LUNDI</b>	Du 595 au 632 chemin Principal
<b>MARDI</b>	Du 1 au 163 rue Labrie
<b>MERCREDI</b>	Du 164 au 227 rue Labrie
<b>JEUDI</b>	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
<b>VENDREDI</b>	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
<b>LUNDI</b>	Du 39 au 139-A chemin Principal
<b>MARDI</b>	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
<b>MERCREDI</b>	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
<b>JEUDI</b>	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
<b>VENDREDI</b>	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

## ARROSAGE – BOYAU À LA MAIN

La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.



Vous prévoyez faire le remplissage d'une piscine, ensemençer / réensemencer une nouvelle pelouse ou la réparer, veuillez nous appeler au numéro 418 567-2203, nous prévoirons une période à cet effet.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet :

[http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info\\_verte/pelouse\\_ecologique/ensemencement.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm)

Le Guide d'entretien écologique de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au :

### **Chapitre III : Période d'interdiction totale**

#### *Article 7 : Interdiction totale*

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisés à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.



# PETITE ANNONCE

Vous voulez publier une annonce dans le bulletin municipal :  
le Cacardeur.

Pour ce faire, il est important de respecter la date limite de dépôt, pour  
l'envoi de vos informations, qui est le 20 de chaque mois. Toutefois, notez  
que la date de tombée pour le bulletin de SEPTEMBRE est le 20 AOÛT 2025.

Pour les commerces et les entreprises, prenez note que des frais de  
publication mensuelle de 10,00\$, plus les taxes s'appliquent.

Faites parvenir votre annonce à l'adresse:  
[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)



Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer au  
418-567-2203 poste 0.

# PHOTOS RECHERCHÉS

Nous recherchons des photos qui  
représentent vos activités de plein air, des  
paysages, de la faune, la beauté de notre  
municipalité et sa grande diversité, etc afin  
de faire une belle mosaïque à la dernière  
page de notre bulletin.

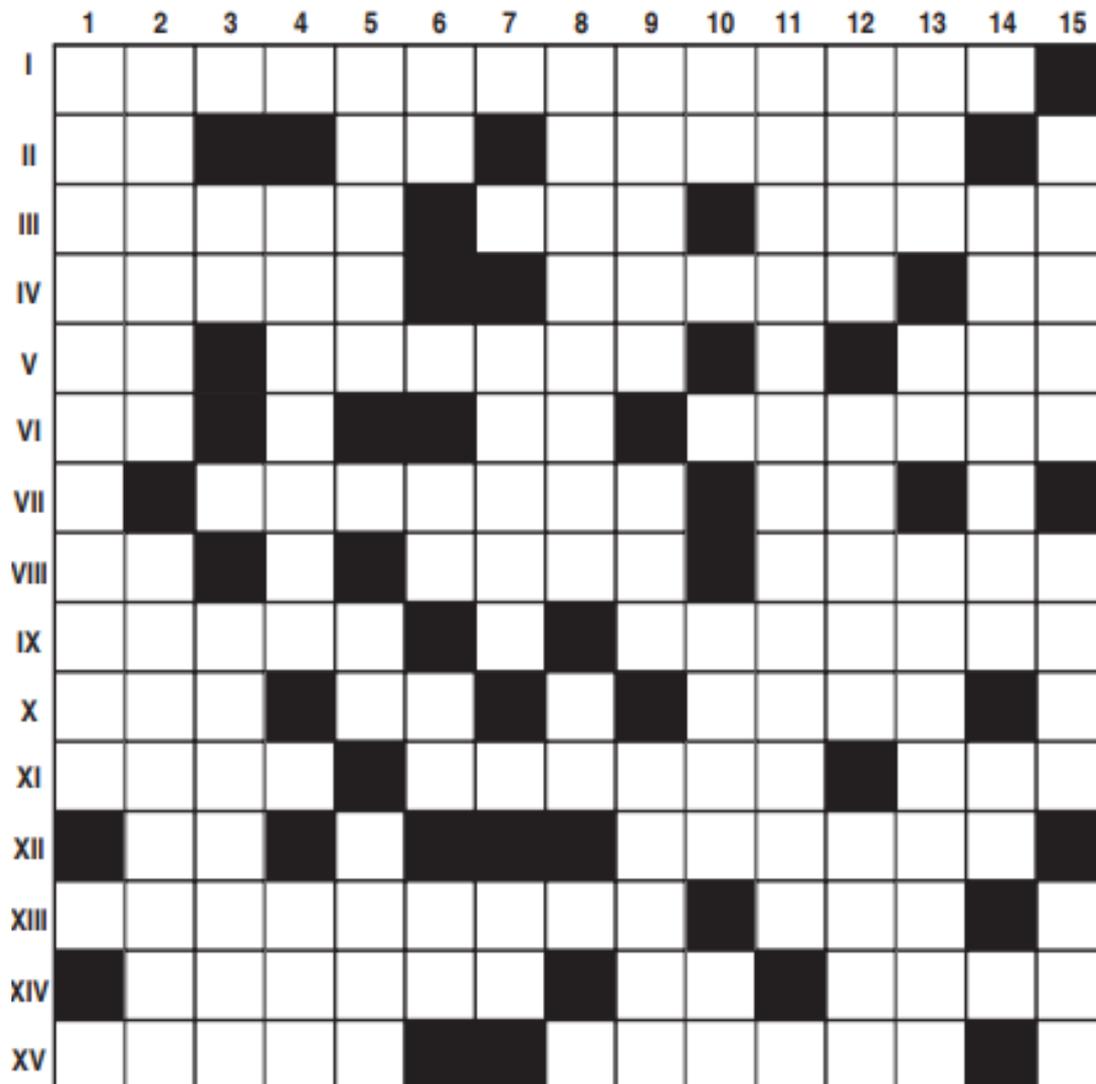


Veuillez nous les transmettre par courriel à :  
[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

## MOTS FLÉCHÉS

GENDARME A L'AUBE		CHAUDE DANS L'ARÈNE		TEXTILE ÉDENTÉ		LIMON		À DISPOSI- TION DE L'ARMÉE JEU	
LIVRE PESANT D'OR						MESSAGE RADIO DIPLOME			
					IDIOT METTRE DE L'YODE				
PAPE INNOCENT GÉNIE							RICHESSSE DIVAGUER		
								EN PLEIN CŒUR	
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT				FAUTE DE BALLE		SOUVERAIN TROIS SUISSES			
		FIN DU JOUR	LIPPES RÈGLE						
DÉCISION DE JUSTICE								ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE	
					VIVES EAUX				

## MOTS CROISÉS



### HORizontalement

**I.** L'essentiel est d'y participer (deux mots). **II.** A été, à reculons. Les débuts à "bicyclette". Train. **III.** Terrain de sport en gymnase. Entrée dans le "stade". Comme certains centres. **IV.** Habits de danseuses A celle de foot, on y apprend le foot. Au cœur du "lancer". **V.** Naissance d'"allure". L'attaquant du milieu Ce travail-là n'est plus imposé. **VI.** A l'entendre, il a été sifflé. Paresseux comme lui, adieu l'entraînement !...Il faut savoir le doser. **VII.** Ils ont leur "Parc". Déesse qui aurait vachement aimé la pelouse de stade. **VIII.** Matière de médaille pour le meilleur. Elle applaudit son homme. Elle écrit encore sur le tableau. **IX.** Pelages sur le champ de courses. Crient haut et fort. **X.** Sigle de club. Départ d'"attaque" Enlever. **XI.** Virage de ski. Célèbre moto italienne. Un certain Institut. **XII.** En "athlétisme". Canne d'alpiniste. **XIII.** Epreuve complète d'athlète. Refus. **XIV.** On cherche toujours à le battre. Reçu. Le sport des scolaires du mercredi après-midi. **XV.** Le boxeur y passe avant de monter sur le ring. Essayée.

### Verticalement

**1.** Il moule le corps de la gymnaste. **2.** Il est "jeté" chez l'haltérophile. Plus confortable que le kart. **3.** Un certain lycée. Ces "chébecs"-là sont sûrs de couler. **4.** Coin où tirer les buts. Service à ne pas rendre au tennis. **5.** Personne de poids. Possessif. Une "côte" brisée dans la chute. **6.** Etalon chinois. Sur terre Certains travaux. Un bout du "harnais". **7.** Geste défensif au foot. Lettres de "leader". **8.** Equipement Utiles pour se délester avant l'épreuve ! **9.** Classement. On y est, en salle. Souffle coupé. **10.** Pronom Mieux vaut bien l'être. Chiffre du départ. **11.** Elle amène à la compétition. **12.** Déchet d'urine. Avec Décathlon, on l'a "à fond". En location. **13.** Une "ère" un peu bousculée. Départ de "soleil" à la barre fixe Une telle démonstration nous mène aux nues. **14.** Dynamisme. Un peu de "natation". **15.** Champ de courses anglais. Saisons pour pratiquer les sports nautiques. Un certain club de foot.

# RENTÉE SCOLAIRE 2025-2026

LES VACANCES ESTIVALES TIRENT À LEUR FIN, IL NE RESTE QUE QUELQUES SEMAINES POUR PROFITER DE CETTE SAISON AVANT DE RECOMMENCER L'ÉCOLE !

PAR CONSÉQUENT, LA MUNICIPALITÉ DÉSIRE VOUS RAPPELER QUE LES ZONES SCOLAIRES SONT DES ZONES À RISQUES. SOYEZ VIGILANTS EN PRÉSENCE D'AUTOBUS SCOLAIRES, RESPECTEZ LES PANNEAUX DE SIGNALISATION ET LES LIMITES DE VITESSE.

**LA RENTÉE SERA LE 27 AOÛT PROCHAIN.**

**BONNE RENTÉE SCOLAIRE À TOUS!**



# MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Août**

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29



**ÇA COMMENCE MAINTENANT!**



## POUR LE COMPOST

Tout ce qui se mange  
Tout ce qui se jardine



**Novembre 2024**

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

**Décembre 2024**

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

**NOS MEILLEURES ASTUCES**



N'utilisez pas de plastique



Nettoyez régulièrement le mini-bac et le bac avec de l'eau et du vinaigre



Enveloppez vos restes de table dans du papier journal



Éliminez les liquides

Déposez quelques couches de papier/carton ou de feuilles pour éviter que les matières collent.

**COMMENT VOUS Y PRENDRE**



Pour plus d'information : [murpourlecompost.com](http://murpourlecompost.com)



[www.regiemanicouagan.qc.ca](http://www.regiemanicouagan.qc.ca) • 418 589-4557

# TABLE DES MARÉES - AOÛT



JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
------	-------	-------	------	-------	-------	------	-------	-------

<b>1</b>	0101	1.29	<b>11</b>	0314	4.31	<b>21</b>	0026	3.97
	0703	2.94		0937	0.44		0712	0.72
<b>ven</b>	1259	1.33	<b>lun</b>	1539	3.72	<b>Jeu</b>	1302	3.10
	1931	3.26		2137	0.50		1851	0.87
<b>2</b>	0204	1.46	<b>12</b>	0353	4.25	<b>22</b>	0116	4.15
	0757	2.68		1012	0.41		0753	0.58
<b>sam</b>	1345	1.49	<b>mar</b>	1619	3.85	<b>ven</b>	1344	3.34
	2028	3.20		2221	0.49		1938	0.68
<b>3</b>	0327	1.56	<b>13</b>	0434	4.09	<b>23</b>	0159	4.25
	0906	2.50		1048	0.46		0829	0.50
<b>dim</b>	1446	1.59	<b>mer</b>	1700	3.92	<b>sam</b>	1423	3.54
	2136	3.20		2309	0.56		2020	0.56
<b>4</b>	0451	1.52	<b>14</b>	0518	3.82	<b>24</b>	0237	4.24
	1027	2.45		1126	0.60		0901	0.48
<b>lun</b>	1558	1.60	<b>Jeu</b>	1745	3.91	<b>dim</b>	1458	3.69
	2247	3.30					2100	0.50
<b>5</b>	0556	1.39	<b>15</b>	0001	0.71	<b>25</b>	0314	4.14
	1138	2.54		0806	3.48		0932	0.53
<b>mar</b>	1706	1.52	<b>ven</b>	1208	0.80	<b>lun</b>	1533	3.78
	2348	3.48		1834	3.83		2138	0.52
<b>6</b>	0645	1.23	<b>16</b>	0102	0.91	<b>26</b>	0350	3.96
	1230	2.70		0702	3.12		1000	0.64
<b>mer</b>	1803	1.35	<b>sam</b>	1259	1.03	<b>mar</b>	1606	3.78
				1932	3.71		2214	0.62
<b>7</b>	0037	3.70	<b>17</b>	0219	1.09	<b>27</b>	0425	3.71
	0724	1.04		0810	2.82		1028	0.78
<b>Jeu</b>	1312	2.90	<b>dim</b>	1403	1.24	<b>mer</b>	1640	3.72
	1850	1.15		2043	3.61		2251	0.78
<b>8</b>	0119	3.92	<b>18</b>	0351	1.16	<b>28</b>	0459	3.44
	0759	0.86		0934	2.65		1056	0.95
<b>ven</b>	1349	3.12	<b>lun</b>	1524	1.34	<b>Jeu</b>	1715	3.61
	1933	0.93		2206	3.62		2330	0.98
<b>9</b>	0158	4.11	<b>19</b>	0516	1.07	<b>29</b>	0536	3.14
	0832	0.69		1102	2.68		1126	1.13
<b>sam</b>	1425	3.34	<b>mar</b>	1647	1.27	<b>ven</b>	1752	3.47
	2014	0.74		2324	3.77			
<b>10</b>	0236	4.25	<b>20</b>	0622	0.90	<b>30</b>	0013	1.22
	0904	0.54		1210	2.86		0616	2.86
<b>dim</b>	1502	3.54	<b>mer</b>	1756	1.09	<b>sam</b>	1159	1.32
	2055	0.59					1836	3.31
						<b>31</b>	0110	1.45
							0704	2.59
							1242	1.50
							1931	3.18

## MOTS FLÈCHÉS

	C		F		L		V		R	
M	A	T	U	T	I	N	A	L	E	
	R	O	M	A	N		S	O	S	
C	A	R	A	T		B	E	T	E	
	B	E	N	O	I	T		O	R	
V	I	R	T	U	O	S	E		V	
	N	O	E		D		R	O	I	
G	I				L	E	V	R	E	S
	E	U	T	E	R	P	E		T	
A	R	R	E	T		C	R	U	E	

## MOTS CROISÉS

### HORizontalement :

I. JEUXOLYMPIQUES. II. UP. BI. ALLURE. III. SALLE. STA. AERES. IV. TUTUS. ECOLE. NC. V. AL. CENTRE. STO. VI. UE. AI. EFFORT. VII. PRINCES. IO. VIII. OR. ELLE. CRAIE. IX. ROBES. CLAMENT. X. PUC. AT. OTER. XI. STEM. DUCATI. INS. XII. IH. PIOLET. XIII. DECATHLON. NON. XIV. RECORD. EU. UNSS. XV. PESEE. TENTEE.

### Verticalement :

1. JUSTAUCORPS. 2. EPAULE. ROUTIERE. 3. LT. BCEHCES. 4. LUCARNE. ACE. 5. OBESE. SA. CTOE. 6. LI. NE. TD. HR. 7. TACLE. LD. 8. MATERIEL. WC. 9. PLACE. SEC. APNEE. 10. IL. LOTI. UN. 11. QUALIFICATION. 12. UREE. FORME. LOUE. 13. EER. SO. AERIENNE. 14. ENTRAIN. NT. 15. ASCOT. ETES. PSG.

# SENSIBILISATION

## RESPECTER LA PRIORITÉ

- À un passage pour piétons, s'arrêter dès qu'un piéton s'y engage ou manifeste clairement son intention de traverser, par exemple, s'il attend sur le trottoir qui borde le passage pour piétons, s'il fait un signe de la main, qu'un contact visuel a été établi avec lui, etc.
- À une intersection, céder le passage aux piétons, aux véhicules et autres cyclistes qui ont la priorité.
- À plus de 5 mètres d'un autobus ou minibus scolaire dont les feux rouges intermittents sont en marche ou qui fait usage du panneau d'arrêt, s'immobiliser jusqu'à ce que les feux soient éteints et que le panneau soit rabattu.

## CIRCULER DU BON CÔTÉ

Sur la chaussée, circuler aussi près que possible du côté droit, tout en tenant compte de l'état de la chaussée et des risques d'emportierage (collision), et dans le même sens de la circulation.

Le cycliste peut quitter sa position :

- pour effectuer un virage à gauche
- s'il est autorisé à circuler à contresens
- en cas de nécessité

Sur l'accotement, rouler dans le sens de la circulation ou le sens indiqué par une signalisation.

## SIGNALER SES INTENTIONS

D'une façon continue et sur une distance suffisante pour être bien vu par les autres usagers, il faut signaler ses intentions, à moins que la manœuvre ne mette en péril sa sécurité.





## MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes(Québec) G0H 1M0  
Téléphone : 418 567-2203  
Télécopieur : 418 567-4409  
Courriel : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)  
[www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

Centre des loisirs :	418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police :	911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) :	418-567-2281 poste 5109
Régies de gestion des matières résiduelles :	418-589-4557
Site d'enfouissement :	418-567-3118/418-589-4557
Maison des jeunes :	418-567-1202
CLSC :	418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) :	418-589-1597

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00

## DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est le 20 de chaque mois.



Victor Leblanc



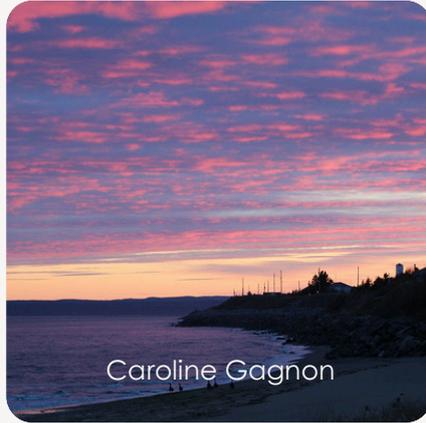
Sébastien St-Jean



Christine Lebrun



Karine Cassista



Caroline Gagnon



Sébastien St-Jean



Catherine Archambault



Sébastien St-Jean



Geneviève St-Laurent



Audrey Savard



Lucie Carbonneau



Sébastien St-Jean

Notre magnifique